Espagne : La nationalité accordée aux clandestins qui ont un enfant sur son sol

09/02/2011 à 9h15

L'Espagne va donner un permis de résidence légale d'un an, débouchant automatiquement sur une naturalisation, aux clandestins et clandestines qui ont un enfant sur son sol…

El Pais

(Merci à LasciatemiCantare)